Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 056-215600248-20260604-M_2026_0055-DE

BRÉHAN

COMMUNE DE BREHAN
4 Rue Saint Louis 56580 BREHAN
Téléphone : 02 97 38 81 31
Courriel : mairie.brehan@brehan.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers

En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 17

N° de délibération
M-2026/0055

L'an deux mille vingt-six, le 4 Juin à 19 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de BREHAN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean GUILLOT, Maire.

Date de convocation : le 20 Mai 2026

PRESENTS : Mr GUILLOT Jean – Mr LORAND Daniel – Mme AUBRY-BELNA Gaëlla – Mr RIVALLAIN Didier – Mme GUYOT Annie – Mr BOULVAIS Sébastien –Mme CHARLES Annie – Mr KERGREOHENN Eric – Mme CADIO Claire – Mr ROPERT Guillaume – Mme MACÉ Magalie - Mr BUSSON Ludovic - Mr BARTHELEMY Miguel - Mme ROBIC Elise – Mr BAUD Loic - Mme LE CORRE Séverine – Mr LÉVÊQUE Gérard

ABSENT EXCUSE : Mme LAUNAY Estelle – Mme LE SEYEC Sandrine

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme MACÉ Magalie

OBJET : MARCHES PUBLICS : PATA 2026

Monsieur Daniel LORAND, adjoint en charge de la voirie communale, communique à l'assemblée les offres de prix concernant le marché de Point à Temps Automatique 2026.

Les offres des entreprises ayant répondu à la consultation sur la base de 25 tonnes sont les suivantes :

ENTREPRISES	Point à Temps Automatique - 25 t	
	Prix à la Tonne	Total H.T
COLAS	829,00 €	20 725,00 €
KALON TP	1 150,00 €	28 750,00 €
LESSARD TP	940,00 €	23 500,00 €

Il est proposé de retenir l'offre la mieux-disante de l'entreprise COLAS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'attribuer le marché du Point à temps Automatique 2026 à l'entreprise COLAS pour un montant de 20 725,00 € H.T

DONNE tous les pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération et notamment la signature du devis de travaux.

MAIRIE DE BREHAN (MORBIHAN)

Pour copie conforme,
BREHAN, le 8 Juin 2026
Le Maire